

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE L'UNIVERS DES PETITS	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 08 octobre 2019	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio est conforme lors de la visite. Les enfants ont un espace désigné pour le changement de couche, les effets personnels de chacun est dans un compartiment qui est identifié. Durant ma visite j'ai observé que les besoins des enfants sont connus et respecté par les éducatrices. Les dossiers des enfants contient la documentation requise, les consentements sont signés et inclus dans le dossier de l'enfant. Lors de ma visite j'ai entendu les éducatrices chanter plusieurs chansons connus des enfants, une collation a été servit, celle-ci contenait plus de 3 légumes, du fromage et craquelin.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 octobre 2019

Date

original signé par
Chantal Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 octobre 2019

Date